



COLOMBIE-BRITANNIQUE

HANSARD

Notre mission: Apporter un soutien matériel aux députés, aux dirigeants et au personnel de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique et permettre à la population de se familiariser avec le processus législatif et de mieux le comprendre, en rendant les travaux de la Chambre et des comités accessibles à tous. Le Service du *hansard* remplit sa mission en télédiffusant les débats de l'Assemblée législative partout dans la province et en produisant, indexant et distribuant le *hansard*, compte rendu des débats (retranscription).

Le *hansard* ou journal des débats est un « compte rendu complet, rédigé à la première personne, des interventions de tous les orateurs. On entend par compte rendu complet un compte rendu qui, tout en ne rapportant pas mot pour mot (*verbatim*) les paroles prononcées, en rapporte l'essentiel, les répétitions et les redondances étant omises, les erreurs évidentes corrigées, mais tout ce qui précise le sens du discours ou illustre les arguments avancés étant inclus. »

Cette définition, qui a été rédigée en 1907 pour le compte du Parlement de *Westminster* (Royaume-Uni), vaut encore aujourd'hui pour tous les parlements du *Commonwealth*.

Le *hansard* écrit

Le *hansard* doit son nom à *Luke Hansard* et son fils *Thomas*, imprimeurs du Parlement britannique à la fin du XVIII^e siècle début du XIX^e, qui commencèrent à publier un compte rendu des travaux de la Chambre des communes. Le compte rendu de style journalistique, paraphrasait le débat et était parsemé de citations. La famille *Hansard* continua d'opérer sans grand succès son entreprise jusqu'en 1889. Ce n'est qu'en 1908 que le Parlement britannique établit son propre service de publication à même les fonds publics alors qu'au Canada la Chambre des communes publie un *hansard* complet depuis 1880. Toutes les provinces et tous les territoires canadiens fournissent un compte rendu complet, exact et impartial des délibérations sous forme de transcription (*hansard*) légalement autorisée.

La Colombie-Britannique a son *hansard* depuis 1970 et, depuis 1972, publie un compte rendu complet, avec index, qui inclut les débats sur les prévisions budgétaires (Comité des subsides) et les débats article par article des projets de loi (Comité plénier de la Chambre). Toutes ces transcriptions sont aussi disponibles électroniquement via l'internet à l'adresse suivante: www.leg.bc.ca.

Le *hansard* télédiffusé

Depuis 1991, les séances de la Chambre sont télédiffusées intégralement en direct. En 2005, des caméras ont été installées dans la salle de comité Douglas Fir permettant ainsi la couverture complète des travaux du Comité des subsides.

Les utilisateurs de l'internet ont désormais accès à la webdiffusion des travaux en direct et archivés tant de la Chambre que du Comité A. La webdiffusion audio des travaux des comités parlementaires est aussi disponible, en direct ou en format archivé, peu importe le lieu de réunion d'un comité sur le territoire provincial. Toutes les émissions télédiffusées ou webdiffusées sont sous-titrées intégralement. Tous ces services internet, y compris la baladodiffusion de la Période des questions orales et les détails sur la télédiffusion du *hansard*, se retrouvent à l'adresse suivante: www.leg.bc.ca.